Cinquante quatrième année. - N° 228 A Lundi 23 et mardi 24 novembre 2020

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 779

33 – GIRONDE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Ventes et cessions

451 848 162 RCS Bordeaux.
TYCHRIS.
Forme : Société civile.
Capital : 1208400.00 EUR.
Adresse : 31, Avenue des Algues, 33510 Andernos-les-Bains.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION TYCHRIS Société civile Au capital de : 1 208 400,00 EUR Siège social 31 Avenue des Algues 33510 Andernos-les-Bains N ° RCS 451 848 162 RCS Bordeaux, est société absorbante LAZART Société à responsabilité limitée Au capital de : 141 856,00 EUR Siège social 31 Avenue des Algues 33510 Andernos-les-Bains N° RCS 450 061 825 RCS Bordeaux, est société absorbée La société LAZART ferait apport à la société TYCHRIS de la totalité de son actif, soit 584 352 €, à charge, pour cette dernière, d'assumer la totalité de son passif, soit 242 374 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 341 978 €. Le rapport d'échange des droits sociaux retenu sera fixé à 1 part sociale de la Société TYCHRIS pour 3 parts sociales de la Société LAZART. En rémunération de cet apport net, 2 955 PARTS nouvelles de 100 euros de valeur nominale chacune seraient créées par la société TYCHRIS à titre d'augmentation de son capital social à concurrence de 295 500 euros. La société TYCHRIS ne pouvant conserver ses propres parts, réduirait son capital d'une somme de 59 600 euros par voie d'annulation de 596 parts et ramènerait son capital à 1 444 300 euros. La prime de fusion s'élèverait à 106 078 euros. L'opération prendrait fiscalement et comptablement effet au 1er janvier 2020, les opérations de la société LAZART, depuis cette date, devant être considérées comme accomplies par la société TYCHRIS. La fusion est, par ailleurs, soumise à la condition suspensive de l'approbation du projet de fusion par les assemblées générales extraordinaires des deux sociétés suscitées. Date du projet : 18/11/2020 Date et lieu de dépôt : Date de dépôt : 19/11/2020, lieu de dépôt : Greffe du tribunal de commerce de Bordeaux au nom de la société LAZART et au nom de la société TYCHRIS.